

INNOVATION EN REGION NORD-PAS DE CALAIS

***Du déchet à l'énergie :
Le groupe BAUDELET ENVIRONNEMENT lève le voile
sur ses nouveaux centres de valorisation : « matière » et « énergie ».***

En 2010, pour répondre aux objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement, BAUDELET ENVIRONNEMENT - entreprise familiale et régionale, spécialiste du traitement et de la valorisation des déchets non dangereux, a lancé un vaste projet de modernisation de ses activités. L'objectif ? Développer, en synergies, les filières de valorisation matières et les filières de production énergétiques. Un défi aujourd'hui relevé puisque le groupe inaugure ses nouvelles installations de valorisation : « matière » et « énergie » avec 2 années d'avance sur les acteurs du secteur.

Le groupe Baudelet Environnement : pionnier et spécialiste de la valorisation des déchets

Créé en 1964, le groupe Baudelet Environnement offre aux collectivités, entreprises et particuliers de la région Nord-Pas de Calais son expertise en matière de collecte, de traitement et de valorisation des déchets. Avec un Eco-parc de 300 hectares, situé à Blaringhem (59) où sont regroupés trois pôles d'activités : « déchets », « ferrailles et métaux », « matériaux » ainsi qu'un réseau régional de centres éco-tris (6), de déchetteries (2), de comptoirs d'achat (6), le groupe valorise pas moins de 500 000 tonnes de matière par an. En plaçant l'innovation et le développement durable au cœur de ses préoccupations, le groupe est devenu un référent majeur en région dans son secteur : un statut reconnu par le réseau Alliances en 2012 qui lui décerne la mention « Argent » des Trophées de l'Economie Responsable.

Du déchet à l'énergie : un pari osé et visionnaire, aujourd'hui relevé

En 2010, fort de la conviction que le déchet représente une véritable source d'énergie, le groupe fait un choix stratégique de développement, en faisant le pari de la méthanisation par voie sèche et de la transformation du déchet en combustible de substitution. De nombreuses visites en Allemagne et les objectifs alors fixés par le Grenelle de l'environnement confortent le groupe dans ses choix. Le projet G3 (3^{ème} génération Baudelet) voit donc le jour : 15 millions d'euros ont été investis pour créer un centre de préparation matières – dont une ligne de production de CSR, ainsi qu'un centre de valorisation organique. Ces deux installations ouvrent de nouvelles perspectives de valorisation des déchets – balles de mono-matières, électricité (issue de la méthanisation des déchets fermentescibles) ou encore combustible de récupération. Les enjeux sont importants : anticiper les nouveaux modèles économiques qui s'imposent aux entreprises – l'économie circulaire notamment - pérenniser et créer de l'emploi non-délocalisable et optimiser les synergies entre les installations du groupe.

Contact presse :

RP CARREES Sophie Robert-Beys Tél : 06.71.78.90.63 sophie.robert-beys@rp-carrees.com

INNOVATION : Les nouvelles installations de valorisation des déchets

Le groupe Baudalet Environnement réunit sur son Eco-parc de Blaringhem un centre de traitement et de valorisation des déchets complet dont les installations fonctionnent en parfaite synergie. Conscient des enjeux de demain, le groupe Baudalet Environnement a décidé d'investir dans deux nouvelles installations de valorisation des déchets. Une nouvelle plateforme inédite en région, qui permettra de valoriser plus de 90% des déchets entrants, constituée de:

- Un centre de préparation matières qui regroupe une unité de tri des Déchets Industriels Banals (D.I.B) ainsi qu'une unité de production de CSR (Combustible Solide de Récupération),
- Un centre de valorisation organique constitué d'une unité de méthanisation des déchets fermentescibles – permettant une valorisation énergétique du biogaz en électricité.

FOCUS sur les installations

Le Centre de valorisation organique



Les objectifs :

- Production d'électricité à partir de la méthanisation des déchets organiques
- Production de compost normalisé à partir du digestat issu de la méthanisation des déchets

Matière entrante : les biodéchets et déchets secs fermentescibles (déchets biodégradables de jardin ou de parc, déchets alimentaires ou de cuisine et tout déchet comparable provenant d'établissements de production ou de transformation de denrées alimentaires)

Les gisements potentiels :

Les biodéchets : 15 000 tonnes/an
Déchets industriels : 12 000 tonnes/an
Déchets verts : 3 000 tonnes/an

Provenance : la grande distribution et les industries agroalimentaires principalement.

Les installations : un bâtiment de préparation (3360m²), un bâtiment de méthanisation (4800m²)

Le process : la matière entre en zone de préparation. La fraction sèche est séparée de la fraction humide par un système de bio-presse extrudeuse. La fraction fermentescible est envoyée vers des tunnels en process de méthanisation. Le biogaz généré par la fermentation est envoyé aux moteurs à gaz pauvres pour produire de l'électricité. Le digestat est quant à lui envoyé en zone de compostage où il est broyé puis hygiénisé pour être normé.

En résumé, cette unité permet une valorisation énergétique des déchets par la production d'électricité issue de la méthanisation.

Le Centre de préparation matières



Les objectifs :

- Tri manuel des D.I.B (Déchets Industriels Banals)
- Fabrication de Combustibles Solides de Récupération (CSR)
- Travail à façon : prestation de séparation matière ou de broyage

Matière entrante : les encombrants, les DIB propres et secs ou ceux en mélange non valorisable.

Les gisements potentiels :

20 000 tonnes d'encombrants par an dont 10 000 tonnes envoyés en production de CSR (7 500 tonnes de CSR en sortie)

Provenance : Industries, collectivités, déchetteries collectives (encombrants)

Les installations : un centre de tri et une unité de production de combustible de substitution (total de 8 000 m²)

Le process : la matière propre entre par le centre de tri où elle est triée via une cabine de tri manuel. Les déchets en mélange sont destinés à la production de CSR (environ 50%). Envoyés sur la ligne CSR, ils subissent ensuite différents traitements : broyage, criblage, dépoussiérage, séparation aéroulique, overband, granulation pour enfin, rejoindre le box de stockage. Chacune des étapes prépare la matière selon un cahier des charges prédéfini correspondant à une finalité : le CSR pour cimenterie.

En résumé, cette unité permet une valorisation matière (balles de mono-matières) ainsi qu'énergétique par la production d'un combustible de substitution à destination des cimenteries.

Retrouvez toutes les informations sur le site web : www.baudalet-environnement.fr

Contact presse :

RP CARREES Sophie Robert-Beys Tél : 06.71.78.90.63 sophie.robert-beys@rp-carrees.com